

Compte-rendu du Conseil Scientifique EDSVS

17 novembre 2020

Réunion en visioconférence
9h00 -12h00

Ordre du jour

1. Informations – Vie de l'ED
2. Point crise sanitaire
3. Points de discussion
4. Concours – bilan
5. Groupes de travail
6. Calendrier - Concours 2020
7. Divers

1. Informations – Vie de l'ED (Dia 3-5)

La directrice rappelle les points forts de l'année écoulée.

- La création des ITI au 1er Janvier 2021, accroîtra l'offre de formation doctorale, par l'ouverture des programmes aux doctorants des ED. Des réunions avec les ITI sont à prévoir, le premier sera avec l'ITI NeuroSTRAS. Nous avons déjà rencontré l'EUR IMCBio en mars 2020.
- Journée de rentrée des doctorants inscrits 1ère année : 11 décembre 2020

La directrice précise que la journée de rentrée des néo-inscrits aura lieu le 11 décembre 2020. La réunion est obligatoire ce qui garantit une participation très forte.

- Les auditions des prix de thèse de la SBS auront lieu le 25 novembre, pour les prix de thèse de l'université une information minimale a été diffusée.
- La Directrice informe les membres du Conseil des dates des Journées de l'ED reste à définir.
- Elle fait ensuite le bilan des Contrats Doctoraux « Etablissement » particuliers et des bourses pour lesquelles l'ED est sollicitée obtenus au cours de l'année 2019-2020 et à venir (Dia 4)

2. Bilan de l'enquête pour le MESRI suite à la crise sanitaire

Les dias (5-7) présentent les données factuelles, et résument les consignes et la méthode imposée par l'Université. Les dias (8-10) précisent la méthodologie appliquée par l'ED pour gérer les 320 demandes formulées. La Dia 11 présente le bilan à ce jour, en particulier les actions menées en parallèle par les EPST et autres financeurs pour lesquels l'ED a été impliquée.

Une deuxième enquête sera organisée pour ceux qui n'ont pas répondu la première fois.

3. Points de discussion pour préparer le conseil plénier de décembre (Dia 12).

La direction de l'ED soumet au conseil restreint les points suivants :

- **Réflexion sur le taux d'encadrement actuellement 4 PhD/doctorant**

Lors de la dernière évaluation Hcéres, le taux d'encadrement de notre ED a été pointé comme élevé par rapport à d'autres EDSVS de France. La question mérite d'être posée car nous comptons de plus en plus de co-direction pour 0,5. La directrice précise que cet état de fait est dû à la volonté de l'ED de soutenir les jeunes équipes dynamiques qui n'ont pas plusieurs HDR mais beaucoup de financements, alors que d'autres équipes mieux dotées en HDR peuvent disperser plus facilement les directions de thèse sur d'autres membres de l'équipe.

Réduire le ratio HDR/thèse permettrait toutefois de motiver les jeunes chercheurs à passer leur HDR plus rapidement.

Ces points sont mis en discussion, et le Conseil restreint reste en faveur d'un nombre de 4/HDR. Les décisions seront entérinées lors du Conseil Plénier de Décembre.

- **Réflexion sur la motivation des doctorants, en particulier lorsque le moment de la rédaction est arrivé.**

La direction fait part d'un problème récurrent apparaissant lors de la rédaction, avec une sorte de blocage et un manque de motivation à terminer les travaux de thèse. La direction s'étonne que ces problèmes n'apparaissent pas plus tôt dans le cursus lors de la rédaction d'un article par exemple. La directrice précise que ces cas bien que rares, aboutissent en général in fine à un arrêt de thèse même lorsque le doctorant est auteur de publications. Elle enjoint les DT à repérer au plus tôt ces blocages en particulier lors du CST dès la première année afin de pouvoir y remédier plus rapidement.

- **Présentation de candidats au concours – en cas :**

- d'arrêts de thèse dans l'année
- de durée de thèse au-delà de 4 ans
- de non publication des doctorants
- de nombre de doctorants max en cours
- Si recrutement l'année d'avant pour un même HDR

Ces questions sont abordées lors d'une discussion collégiale. Le conseil se prononcera lors du conseil plénier.

La directrice précise qu'en 2020, une non-autorisation à présenter un candidat au concours a été votée par le Conseil de l'ED suite à deux arrêts de thèse dans la même année pour un même DT. Pour les cas de non-publication, ceci concerne des docteurs qui n'ont pas publié du tout même deux ans après la thèse. Si plus d'un docteur n'a pas publié sous la direction d'un même DT, la direction de l'ED serait pour ne pas autoriser la présentation d'un candidat au concours de l'ED.

Pour les durées de thèse au-delà de 4 ans, ce phénomène est récurrent pour quelques DT identifiés. La direction serait également en faveur d'une décision claire à mettre dans le règlement. Pour ces premiers points les discussions concluent que ceci ne concerne que quelques HDR sur les 460 que compte l'ED. Des décisions au cas par cas peuvent être prises par le conseil sans que le règlement ne soit modifié.

Les deux derniers points sont rejetés par les membres du conseil lors de la discussion, les désignations des HDR présentant des candidats étant du ressort des unités de recherche.

- **Mission de la commission dérogatoire - quels critères**

La directrice fait part de la difficulté à estimer le niveau « réel » de certains candidats doctorants, qui amène irrémédiablement à des problèmes au cours de la thèse. Elle précise que dans chacun des cas le DT et le DU rédigent des lettres expliquant leur choix et les critères qu'ils ont retenus pour la sélection. De ce fait, l'ED est impuissante lorsque la commission dérogatoire a donné son accord et que DT et DU soutiennent le candidat. Elle précise que malgré des discussions dissuasives avec les DT, de manière générale, ils maintiennent leur décision.

- **Importance des formations complémentaires et transversales?**

La directrice rappelle le rôle fondamental des formations transversales dans la construction du parcours professionnel des doctorants. Elle regrette le manque de motivation ressentie auprès des équipes et des doctorants. Lors de la discussion qui suit sur ce sujet, le conseil note que les formations diplômantes (DU, exp animale) sont plus motivantes pour les doctorants. Une proposition est faite pour lancer une enquête de besoin/satisfaction au sujet de ces formations auprès des doctorants au cours du CST de 2ème année.

4. Concours – bilan et futur (Dia 13-15)

La directrice rappelle les conditions du concours en pleine crise sanitaire. Elle présente les résultats et le REX ainsi que les nécessités futures de membres externes représentant les spécialités rares.

5. Mise en place de groupes de travail (Dia 16)

La directrice lance un appel à volontaires pour les groupes de travail candidat FRM, Prix de thèse et Concours B.

6. Calendrier concours 2021 (Dia 17 -18).

Le calendrier 2021 est présenté et la Directrice précise que l'ensemble des responsables de Master ont été prévenus par mail des dates limites de candidatures pour le concours A (17 juin) et le concours B (21 juin). La date étant déterminée par la date du conseil plénier qui aura lieu le 22 juin à 14h à l'ED.

7. VAE (Dia 19)

Deux demandes ont été analysées et ont été évaluées de manière positive. Une soutenance est prévue début 2021.

8. Divers

Pas de points divers